



NATIONS UNIES
BURUNDI



RÉALISATIONS DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Rapport Annuel 2022

©Nations Unies Burundi

Crédits photos :

©FIDA Burundi/ Tanguy Irangabiye ; ©OIM Burundi/ Laetitia Romain ; © OIM/Triffin Ntore ; ©OMS Burundi / Grace Ntahiraja ; ©ONU Femmes Burundi/ Cynthia Akimana; ©PNUD Burundi/ Kid Fleury Ineza ; ©UNICEF Burundi/ Elisa Revert ; ©UNRCO/ Cressia Dushime ;



NATIONS UNIES
BURUNDI



RÉALISATIONS DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Rapport Annuel 2022



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Table des matières..... | 2 |
| Message du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi | 4 |
| Équipe de pays des Nations Unies..... | 6 |
| 1. Contexte régional et national | 8 |
| 2. Appui du Système des Nations Unies pour le développement aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération | 14 |
| 2.1 Analyse des résultats du plan-cadre de coopération..... | 16 |
| 2.2. Priorités, réalisations et produits du plan-cadre de coopération..... | 19 |
| Effet 1 : Accès à l'éducation de qualité pour tous..... | 19 |
| Effet 2 : Accès aux services de santé, VIH, Nutrition, Eau, Hygiène et Assainissement | 21 |
| Effet 3 : Autonomisation économique des femmes et des jeunes | 23 |
| Effet 4 : Gestion et prévention des crises et risques de catastrophe et changements climatiques..... | 28 |
| Effet 5 : Accès équitable aux moyens de production pour accroître le rendement et le revenu..... | 32 |
| Effet 6 : Utilisation équitable des services garantissant la redevabilité, la paix, justice et les droits humains | 34 |
| Les principaux défis | 37 |
| Les progrès réalisés en matière de ne laisser personne pour compte | 37 |
| 2.3. Appui aux partenariats et financement du Programme 2030 | 39 |
| 2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies | 42 |
| 2.5. Évaluations et leçons tirées | 43 |
| 2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources | 44 |
| 3. Priorités de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'année à venir | 48 |





MESSAGE DU COORDONNATEUR RÉSIDENT DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU BURUNDI

Honorables membres du Gouvernement du Burundi, Cher.e.s Partenaires, Cher.e.s Collègues du Système des Nations Unies,

L'année 2022 a été marquée par la confirmation du renforcement de la confiance mutuelle et de l'ouverture croissante du Gouvernement du Burundi vis-à-vis de ses partenaires au développement. En continuité des efforts faits par le Burundi en 2021 et qui ont été marqués par la levée des différentes restrictions imposées au pays après la crise de 2015, le Burundi s'est repositionné dans la région Est Africaine comme un acteur diplomatique de premier plan avec des efforts de promotion de la paix au niveau régional en tant que Président en exercice de la Communauté Est Africaine.

Cette ouverture politique, également accompagnée par un regain d'activités programmatiques, notamment dans les secteurs prioritaires de l'agriculture, de l'éducation et la santé est aussi marquée par des évolutions majeures dans les relations entre le Burundi et le Fonds Monétaire International dont les services ont conclu en mars 2022 des consultations au titre de l'article IV, une première depuis 2014.

C'est donc, avec beaucoup d'optimisme, que nous vous présentons le Rapport Annuel 2022 du Cadre de Coopération entre le Gouvernement du

Burundi et le Système des Nations Unies (SNU) qui clôture le cycle de coopération 2019-2022. L'année 2022, à de nombreux égards, a été une année charnière qui a permis de poser les jalons pour une collaboration franche, transparente et tournée vers l'impact entre le Gouvernement du Burundi, le Systèmes des Nations Unies et les autres partenaires au développement. Ce rapport présente les réalisations et les leçons apprises sur lesquelles nous capitaliserons en 2023 et au-delà.

En décembre 2022, le Gouvernement du Burundi et le SNU ont signé le Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable. Ce plan-cadre qui sera mis en œuvre sur la période 2023-2027 est le résultat d'un processus d'élaboration qui a renforcé la collaboration entre le Gouvernement du Burundi et les Nations Unies. L'élaboration de ce plan-cadre a été également l'occasion d'intenses consultations de toutes les parties prenantes au développement du Burundi : des populations à la base aux élus et leaders communautaires en passant par les personnes vulnérables ou à risque de l'être, les universités et le secteur privé. La signature du Plan Cadre de coopération a donné le ton pour la préparation des programmes pays des agences du Systèmes des Nations Unies. Conformément aux recommandations de l'Assemblée Générale des Nations Unies, ces différents programmes des agences seront parfaitement alignés sur les



ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES

Au Burundi, l'équipe de pays des Nations Unies est composée par le Coordonnateur Résident, les Représentant(e)s de : FAO, HCR, OMS, ONU Femmes, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF les Directeurs Pays de l'ONUSIDA et du FIDA, les Chefs de Mission de l'OIM et OCHA, le Chargé de Bureau de l'UNESCO et le Conseiller Sécurité de UNDSS.

Lors de la signature de l'UNDAF 2019-2022 en janvier 2019, 12 agences étaient résidentes (FAO, FIDA, OIM, OMS, ONU Femmes, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNHCR et UNICEF) et 5 agences non-résidentes (UNOPS, PNUE, UNCDF, OHCHR et OIT). L'UNCDF et L'OIT ont des chargés

de programme dans le pays tandis que UNOPS a soumis une requête d'accréditation auprès du Gouvernement burundais pour ouvrir un bureau dans le pays.

Les partenaires clés du Système des Nations Unies pour le développement dans le pays

Au cours de la mise en œuvre du plan conjoint 2022 de l'UNDAF, l'équipe de pays des Nations Unies au Burundi a collaboré avec le Gouvernement aux niveaux national, provincial et communal ainsi qu'avec la société civile, le secteur privé et les universités.



1. CONTEXTE RÉGIONAL ET NATIONAL

Le contexte dans lequel le SNU a opéré en 2022 est marqué par les efforts du Gouvernement non seulement pour rapprocher davantage le Burundi de ses partenaires au niveau régional et au niveau national mais aussi et surtout pour stabiliser un front économique largement pénalisé par le double choc de la crise du covid 19 et de la crise russo-ukrainienne. Ce contexte socio-économique relativement difficile est marqué par un contexte programmatique qui est caractérisé pour les Nations Unies par la mise en place d'un nouveau cadre de coopération avec le Gouvernement du Burundi.





LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU BURUNDI EN 2022 EST CELLE D'UNE ÉCONOMIE DONT LA REPRISE POST COVID-19 ANTICIPÉE AU DÉBUT DE L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ SÈCHEMENT COMPROMISE PAR LES EFFETS DE LA GUERRE EN UKRAINE.

Les perspectives économiques, annoncées favorables, avec des taux de croissance du PIB projetés à 3,6 % en 2022 et 4,6 % en 2023, en raison de la poursuite de la reprise de l'agriculture et des investissements publics sont toujours certes relativement bonnes après les révisions du PIB à 2,7% pour 2022 et une projection de 3% pour 2023 mais avec des obstacles macroéconomiques majeurs.

Parmi ces difficultés macroéconomiques persistantes, on note notamment la détérioration des termes de l'échange et l'accélération de l'inflation intérieure qui menace des niveaux de vie déjà faibles. L'inflation a atteint un niveau records de 26,7 % à la fin du mois de décembre 2022, soit une augmentation significative par rapport aux 10 % enregistrés à la fin décembre 2021. Elle a été entretenue à la fois par les effets de la crise ukrainienne mais aussi la persistance des difficultés d'approvisionnement du pays en produits pétroliers.

Avec une dette publique estimée à 66,9 % du PIB à la fin de 2022 et qui devrait diminuer progressivement à moyen terme, la dette du Burundi est, selon l'évaluation du FMI, soutenable avec un risque élevé de surendettement. La position extérieure du pays reste faible, avec une couverture des réserves de change inférieure à deux mois d'importations à la fin de 2022, et devrait continuer à s'affaiblir. Le taux de change parallèle élevé (marge de près de 70 %) persiste, car la réforme mise en œuvre par la BRB tarde à porter ses fruits. Outre la faiblesse des réserves de change, le Burundi a reçu très peu d'investissements directs étrangers, mais une tendance à la hausse indique la réouverture du pays. Les IDE sont passés de presque zéro en 2016 à 7,90

millions USD en 2021 (proche des 7,36 millions de 2015) et à un niveau encore plus élevé en 2022.

Cette année, le conseil d'administration du FMI a achevé le premier article IV du Burundi depuis 2014. Avec l'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale, le gouvernement prend des mesures pour réformer son marché des changes, qui, si elles sont mises en œuvre, aideront à reconstituer les réserves internationales du pays. Le Burundi pourrait donc recevoir une aide budgétaire de la Banque mondiale et de l'Union européenne en 2024. Des évaluations de capacité sont également en cours pour une relance de l'aide budgétaire de l'Union Européenne et des Etats Unis d'Amérique.'

En 2022, les aléas climatiques majeurs ont été certes moins actifs qu'en 2021 mais le pays reste affecté par les effets du changement climatique à divers niveaux.

Selon la matrice de suivi des déplacements (DTM) d'octobre 2022, 89 pour cent des déplacements sont dus à des catastrophes naturelles. En octobre 2022, le nombre de personnes déplacées internes dans les 18 provinces du Burundi était estimé à 75 300, la majorité (80 pour cent) étant des femmes et des enfants mineurs.

Sur le plan humanitaire, l'année 2022 a été caractérisée par une persistance des besoins humanitaires enregistrés en 2021 et l'apparition de nouveaux facteurs aggravants tels que l'épidémie de la fièvre de la vallée du Rift et de la peste porcine africaine. L'aperçu des besoins humanitaires pour 2023, fait ressortir une amélioration relative de la situation par rapport à 2022, avec 1,5 million de personnes dans le besoin d'une assistance humanitaire en 2023 contre 1,8 million l'année précédente, une diminution de 17 pour cent. Malgré cela, les besoins persistent et s'accroissent pour les populations les plus vulnérables.

Pour accompagner cette tendance vers le développement durable, la réponse du Système des



Nations Unies a consisté à raccourcir la période de mise en œuvre de l'UNDAF et à consulter largement pour élaborer le Plan cadre de Coopération pour le Développement Durable préparé conjointement avec le Gouvernement et signé en décembre 2022.

La préparation du Plan-cadre de Coopération a, en effet, été guidée par un Comité de Pilotage conjoint, Partie Nationale - Système des Nations Unies, comprenant neuf (9) ministres du Gouvernement burundais, le Coordonnateur Résident du SNU et deux (2) chefs d'agence du SNU. Le Comité de Pilotage est co-présidé par le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération au Développement et le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies. En outre, un groupe technique de travail, lui aussi conjoint (Partie Nationale - Système des Nations Unies), comprenant huit (8) agences du SNU et 14 hauts-cadres de l'administration burundaise, provenant de divers ministères, a été chargé des activités quasi quotidiennes relatives à la préparation du Plan-cadre de Coopération, en conformité avec la feuille de route approuvée pour ce processus. Le groupe technique conjoint a animé un processus participatif et inclusif qui a conduit à la définition des priorités et résultats stratégiques du Plan-cadre de Coopération sur la base d'analyses sectorielles, du Bilan Commun Pays et de l'évaluation de l'UNDAF 2019-2023. En l'occurrence, en plus des consultations entreprises lors de la formulation du Bilan Commun Pays, les consultations suivantes ont été menées, pour à la fois formuler/cocréer et affiner la théorie de changement :

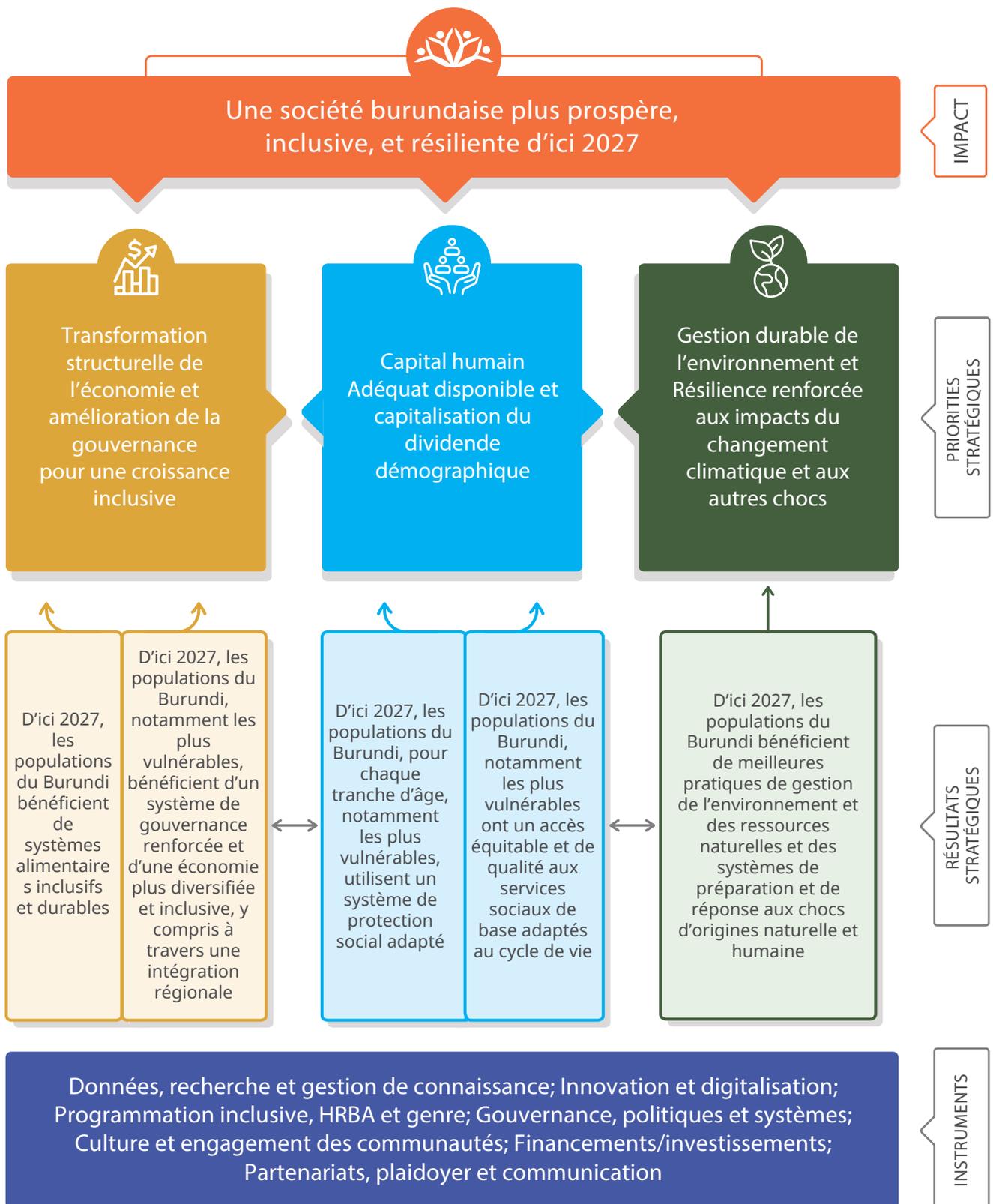
- consultations avec plus de 150 acteurs de la société civile, du monde académique, de toutes les agences du SNU, ainsi que des partenaires bilatéraux et multilatéraux (du 20 au 27 Avril 2022) ;
- consultations ciblées avec les universités, comprenant les gestionnaires/recteurs d'universités, les enseignants et les étudiants (20 juillet 2022) ; • consultations ciblées avec le secteur privé, y compris la Chambre Fédérale de

Commerce et d'Industrie du Burundi et l'Agence de Développement du Burundi (27 juillet 2022) ;

- consultations avec des groupes de personnes marginalisées (personnes vivant avec handicaps, albinos, communauté Batwa et personnes vivant avec le VIH) ou à risque de l'être (23 août 2022) ;
- consultations ciblées avec des groupes de jeunes (11 octobre 2022) ; • consultations ciblées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, y compris les institutions financières internationales (12 octobre 2022) ;
- consultations ciblées avec des groupes de femmes, y compris des femmes dirigeantes (14 octobre 2022) ; et
- Consultations avec les gouverneurs des 18 provinces du Burundi (20 octobre 2022).

Ces consultations ont permis la priorisation des défis identifiés et le développement de la théorie de changement du Plan Cadre de Coopération (voir page 12).

Ce processus a également intégré le besoin d'opérationnaliser l'approche nexus humanitaire-paix-développement qui demeure particulièrement pertinente dans le contexte du Burundi et de son exposition cyclique aux chocs (conflits, catastrophes naturelles et épidémies). Le Système des Nations Unies poursuivra ses efforts en 2023 pour renforcer la mobilisation de tous les partenaires à une programmation basée sur une approche nexus pour les principaux aléas auxquels le Burundi est confronté et ceci dans le cadre de la mise en œuvre du cadre de coopération 2023-2027.







**2. APPUI DU
SYSTÈME DES
NATIONS
UNIES POUR LE
DÉVELOPPEMENT
AUX PRIORITÉS DE
DÉVELOPPEMENT
NATIONALES
GRÂCE AU
PLAN-CADRE DE
COOPÉRATION**



2.1 ANALYSE DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement UNDAF 2019-2023

Effet 1 Education de qualité

- Renforcement des capacités institutionnelles et pédagogiques
- Accroissement de l'accessibilité pour les filles et garçons à l'éducation



Effet 2 Couverture sanitaire universelle

- Santé
- Lutte contre le VIH
- malnutrition
- EHA (Eau-Hygiène-Assainissement)



Effet 3: Intégration socioéconomique et services de la protection sociale

- Autonomisation financière, entrepreneuriat
- Renforcement des services de protection sociale



Effet 4: Mécanismes de prévention et gestion des crises et risques de catastrophes

- Gestion durable des ressources naturelles
- Adaptation aux changements climatiques
- Décentralisation des mécanismes de prévention risques et catastrophes



Effet 5: Agriculture et Sécurité alimentaire

- Rendements agricoles
- Transformation de la production agro-sylvo-zootechique

transversal



Effet 6: Paix, Justice et Institutions efficaces

- Justice
- Gouvernance
- Paix et cohésion sociale



Alignement aux documents stratégiques nationaux:

PND Orientation stratégique 2 : Développer le capital humain

PNCP-SS-PCE Composante 4 : Formation professionnelle et Composante 3 en ce qui concerne l'augmentation des capacités d'accueil en éducation

PND Orientation stratégique 2 : Développer le capital humain

PNCP-SS-PCE Composante 3 : Accès aux besoins de base

PND Orientation stratégique 1 : Dynamiser les secteurs porteurs de croissance

PNCP-SS-PCE Composante 2 : Conception et mise en œuvre des projets multisectoriels créateurs d'emploi

PND Orientation stratégique 3 : Protéger l'environnement, s'adapter aux changements climatiques et améliorer l'aménagement du territoire

PNCP-SS-PCE Composante 1 : Réinsertion et réinstallation durable des personnes affectées par les conflits et catastrophes naturelles

PND Orientation stratégique 1 : Dynamiser les secteurs porteurs de croissance

PNCP-SS-PCE Composante 2 : Conception et mise en œuvre des projets multisectoriels créateurs d'emploi

PND Orientation stratégique 4 : Renforcer la sauvegarde de la souveraineté nationale, la sécurité et la gouvernance

PNCP-SS-PCE Composante 1: dans son aspect Cohésion sociale et prévention des conflits



universelle, la gestion des urgences de santé publique, la promotion de la santé et le leadership.

Les catastrophes causées par les aléas naturels sont la principale cause de déplacement des populations au Burundi. Environ 89 % de tous les déplacements internes sont concernés selon la Matrice de déplacement de l'OIM d'octobre 2022. Le SNU s'est engagé à travailler avec le Gouvernement du Burundi pour renforcer la résilience des communautés en vue de prévenir et d'atténuer les risques de catastrophes et de déplacements et de renforcer leur capacité d'intervention lorsque le déplacement est inévitable.

De plus, des interventions de renforcement des capacités sur la culture des Risques de Catastrophes et sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion desdits risques, combinés aux différents appuis en matière de techniques et outils innovants ont induit l'amélioration des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et opérationnelles des structures de gestion des catastrophes, le renforcement de la résilience.

Dans le domaine de **l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (Effet 5)**, le défi majeur est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cela prend en compte le contexte de faible productivité, de faible production, de faible diversification de la production, de la rareté des terres, de la dégradation des ressources naturelles ainsi que les changements climatiques qui sont devenus une menace permanente pour les communautés et pour l'environnement en général.

Dans l'ensemble, les trois indicateurs de l'effet 5 ont connu une bonne évolution par rapport à la cible finale de 2023. Ainsi le taux des personnes en insécurité alimentaire a significativement baissé même s'il tendait déjà à se stabiliser légèrement au-dessus de 10% en 2021, pour se retrouver à 10 % en 2022. Les aléas climatiques récurrents tels qu'un déficit hydrique et les inondations dans certaines localités du pays, les déplacements internes, les séquelles persistantes de la pandémie de COVID-19, les retombées de la crise Russo-Ukrainienne sur

le marché tels que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, l'apparition de la fièvre de la vallée du Rift sont les grands chocs qui ont affecté les saisons agricoles. Le niveau des productions nationales en équivalent céréales a atteint 2 042 919 TEC (S. 2022A) et 1 251 300 TEC (S. 2022B) soit un total de 3 294 219 TEC équivalent à près de 113 % de la cible fixée pour 2023 (cible 2023 : 2 890 050 TEC). Le pourcentage des ménages ayant recours aux techniques et pratiques agricoles modernes a atteint 65%, comparé à 51% en 2021. Les projets appuyés par les agences des Nations Unies ont contribué de manière substantielle au repeuplement du cheptel, à la restauration de la fertilité des sols, à la structuration des filières riz et lait, à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques, à l'éducation nutritionnelle, à la création de l'emploi et à l'inclusion financière.

Au niveau de la **Paix, Justice et Institutions Efficaces (Effet 6)**, les actions des Nations Unies ont porté sur la promotion et le renforcement des capacités des institutions publiques pour offrir à la population des services équitables garantissant la redevabilité, la paix, l'égalité de genre, la justice, et le respect des droits de l'homme.

La facilitation de l'accès aux services administratifs et judiciaires a permis d'alléger le fardeau des familles en termes de distance et de coût induits, d'améliorer l'inclusion des personnes vulnérables (en termes de certains droits fondamentaux comme le droit à la propriété foncière, le droit à l'éducation et à la santé). La résolution des conflits, surtout les conflits fonciers a permis d'alléger d'environ 40% le flux des dossiers introduits dans le circuit judiciaire, et de réduire conséquemment le taux des arriérés. En 2022, 50.3% des cas de violences sexuelles et basées sur le genre ont été introduits en justice et jugés avec célérité. Le taux d'occupation des prisons a décliné de 304% en 2020 à 281.77% en 2022, mais il est toujours largement en dessus de la cible fixée de 120%.



« LES COURS DE RATTRAPAGE M'ONT PERMIS DE PROGRESSER DANS MON APPRENTISSAGE »

Gérard souriant

©Elisa Revert/ UNICEF Burundi 2022

Réfugiés en Tanzanie depuis 2018, Gérard Bigirimana, 17 ans, et sa famille menaient une vie très difficile dans le camp de Nyarugusu, « *Vivre dans un camp de réfugiés était difficile pour toute la famille. Il y avait des jours où nous n'avions pas assez de nourriture pour nous tous* ». Pour toutes ces raisons, mais surtout pour les difficultés d'apprentissage qu'ils avaient à l'école, en 2020, la famille de Gérard est retournée au Burundi et s'est installée sur la colline Bukeye 1, dans la commune de Nyanza-Lac, province de Makamba. Une fois de retour, Gérard était très heureux de rencontrer à nouveau ses anciens amis et se sentait à son aise. Il a intégré ECOFO Nyanza-Lac III grâce à la mise en place des classes de rattrapage dans 139 écoles de la province de Makamba par l'UNICEF Burundi, avec le soutien des fonds « European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations (ECHO) ». Avec l'appui de son partenaire de mise en œuvre War Child Holland, environ 16 000 enfants comme Gérard ont suivi ces cours de rattrapage en français et en kirundi depuis le début de l'année 2022.

« *J'avais un peu perdu ma maîtrise du français parce que je ne le pratiquais pas en Tanzanie, mais avec les cours de rattrapage, j'ai amélioré cette langue et cela me permet de suivre les autres cours et d'être au même niveau de connaissances que mes compagnons de classe. Les cours de rattrapage m'ont non seulement permis d'améliorer le Français et le Kirundi mais aussi de progresser dans l'apprentissage d'autres matières enseignées dans ces deux langues* », dira Gérard très enthousiaste.



AU BURUNDI, LA SANTÉ AU CŒUR DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Les professionnels de santé du centre de santé à Kirundo, bénéficiaires de la formation en pleine consultation

©Grace Ntahiraja/ OMS Burundi 2022

Dans l'optique d'intégrer la prise en charge de la violence basée sur le genre au sein des services de santé sexuelle et reproductive, le projet Twiteho Amagara – qui veut dire « occupons-nous de la santé », – offre un rôle important aux communautés. Avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un manuel a été édité à l'intention des agents de santé communautaires et des élus locaux pour les informer précisément sur ce qu'impliquent les violences basées sur le genre et comment sensibiliser la population pour prévenir et dénoncer ces cas de violences.

Oscar Adabashiman, bénéficiaire de la formation, et infirmier des urgences dans la province de Kirundo, affirme que la formation qu'il a suivie récemment lui a fait prendre conscience de la délicatesse de la prise en charge de cas de VBG, et surtout des cas de viol. « Une femme violée, il faut d'abord l'écouter et l'accompagner en faisant une protection contre une grossesse non désirée, les infections sexuellement transmissibles, le VIH et les hépatites. Nous administrons aussi le vaccin antitétanique. Une fois que le traitement est achevé, la justice prend le relai », détaille Oscar, précisant que la prise en charge psychologique y est également associée. « Depuis que j'ai reçu cette formation, je sais comment recevoir, écouter et discuter avec les victimes en fonction de leur cas ou de leur situation et cela se passe très bien. »

« J'ai pensé à me suicider mais j'avais peur de laisser mes enfants seuls », dit Salomé, une Burundaise mère de cinq enfants, victime de violence conjugale. « Au centre de santé, j'ai été bien accueillie et j'ai pu me faire traiter gratuitement. J'ai bénéficié des conseils des médecins qui m'ont fait sortir de mon traumatisme et je me suis rétablie petit à petit », déclare une Salomé rayonnante.

Dans le cadre du projet Twiteho Amagara, en plus de la formation, l'OMS, avec le financement de l'Union européenne, a mis à la disposition des prestataires de soins des kits de prise en charge, composés d'anti rétroviraux et des médicaments pour la prévention des grossesses non désirées et des IST, ainsi que leur traitement. L'Organisation a également octroyé des équipements et médicaments aux structures sanitaires afin que les victimes bénéficient des soins appropriés.

Les activités du projet sont menées dans cinq provinces, notamment Kirundo, Muramvya, Rumonge, Bujumbura et la mairie de Bujumbura, impliquant 120 structures sanitaires.





médicales et sensibilisations aux mesures de protection incluant Covid-19.

- Près de 31 678 ménages ont bénéficié de renforcement des capacités sur des sujets variés incluant l'égalité de genre, gestion des coopératives tandis que 18765 ménages ont été impliqués dans les activités de création des actifs productifs aux niveaux ménages et communautaires (jardins de cuisine, pépinières de légumes et fruits, traçage de courbes de niveau, réhabilitation des routes pour faciliter l'accès aux services sociaux.

Appui aux structures/institutions.

- Afin de renforcer les capacités des institutions gouvernementales à pouvoir coordonner les interventions du domaine de la protection sociale y compris la lutte contre les VBG, les capacités opérationnelles du SEP ont été renforcées par le Système des Nations Unies à travers une dotation d'un don composé de 7 photocopieuses, de 4 motos et d'une voiture lui permettant d'améliorer les performances.
- En outre, 18 bureaux des Directions Provinciales pour le Développement Familial et Sociales ont bénéficié d'un appui financier, des ordinateurs portables et autres matériels bureautique pour faciliter la tenue des réunions de coordination des interventions en matière de protection sociale et la collecte des données pour informer les planifications sectorielles. Par ailleurs, 48 hôpitaux et 2 centres spécialisés ont bénéficié des kits santé de la reproduction y compris le kit post viol ayant permis d'assurer une prise en charge holistique pour 1112 survivants de VBG.

Renforcement des capacités et plaidoyer.

- La Politique Nationale de Protection Sociale et sa stratégie de mise en œuvre (2022) ont été actualisées grâce à l'appui technique et financier du Système des Nations. La prise de conscience de la nécessité de la protection sociale a été accrue grâce au plaidoyer pour une politique de Protection sociale réactive aux chocs pouvant répondre aux vulnérabilités du pays.
- Dans le cadre du renforcement de capacité sur l'élaboration et l'opérationnalisation du Registre sociale unique (RSU) au Burundi, les entités du Système des Nations Unies ont facilité des missions de travail des officiels gouvernementaux notamment un voyage d'étude effectué au Kenya par le gouvernement du Burundi afin d'apprendre de l'expérience kenyane dans la conception, mise en place, l'opérationnalisation du registre social unique et de partager l'expérience burundaise.
- Un plan d'action de la Politique Nationale Genre pour la période 2022- 2027 a été élaboré et adopté tandis que la Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre a été évaluée pour informer la formulation d'une nouvelle stratégie.
- Dans le cadre du plaidoyer en faveur de la mise en place des politiques et des programmes en faveur de la protection sociale, les Agences des Nations Unies ont soutenu le Burundi pour la participation aux grands débats régionaux et mondiaux notamment la CSW66 et la COP27.
- Le système des Nations Unies a contribué à l'amélioration de la participation des femmes dans la prise de décisions avec l'amélioration du nombre de femmes conseils notables collinaires qui est passé d'un niveau non significatif à 8%.



14 VE
AQUATIQUE





Nora (nom fictif), ciseaux à la main, forme des jeunes en apprentissage dans son atelier de couture. Elle a eu l'opportunité d'ouvrir son atelier dans le cadre du soutien à la réintégration offert par l'OIM

©Laetitia Romain/ OIM Burundi 2022

Survivante de la traite des êtres humains, Nora a vécu dans des conditions de travail misérables, subissant des violences sexuelles de la part de ses employeurs là où elle avait migré en Arabie Saoudite. Elle a décidé de s'enfuir et a été rapatriée au Burundi.

A son retour, l'un des leaders communautaires de sa colline, formé à l'identification des risques de protection et à l'orientation des personnes vulnérables, a soupçonné ce qui s'était passé et a adressé Nora à une assistante sociale de l'équipe Protection et assistance aux migrants de l'OIM Burundi.

« J'ai pu être accompagnée et j'ai eu l'opportunité de développer un plan pour lancer une activité génératrice de revenu. J'ai choisi la couture et j'ai reçu 6 mois de formation, puis j'ai fait un stage de 3 mois et ensuite j'ai ouvert mon propre atelier. J'ai beaucoup travaillé et j'ai investi une partie de mes profits dans l'agriculture pour pouvoir générer encore plus de revenus qui m'ont servi à compléter mon atelier avec des machines à coudre pour la broderie. », Nora témoigne.





LE RÉCONFORT D'UNE SURVIVANTE DE LA TRAITE : CONTRIBUER AUX OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES

L'objectif étant d'autonomiser les personnes survivantes de la traite comme Nora et de leur permettre de subvenir aux besoins de leur famille en créant des activités génératrices de revenus, l'OIM Burundi soutient le retour et la réintégration des personnes survivantes de la traite dans leurs communautés. Cela comprend l'identification et le dépistage des cas vulnérables après orientation par les leaders communautaires ou d'autres acteurs, le soutien psychosocial et, en fonction des besoins identifiés, l'assistance sur mesure, telle que les formations professionnelles, les kits de démarrage d'entreprise et le coaching.

Nora fait partie des plus de 2 000 victimes de la traite qui ont été aidées depuis 2017 grâce au financement de l'USAID et du Royaume des Pays-Bas, en collaboration avec le gouvernement du Burundi.

« Je suis très contente car non seulement je gagne ma vie mais je contribue aussi aux opportunités de développement des jeunes à travers l'apprentissage en couture. Quand j'entends que des personnes pensent à partir chercher du travail à l'étranger, je leur conseille de bien réfléchir et de vérifier quelles seront les conditions de travail. »





Effet 4 : Gestion et prévention des crises et risques de catastrophe et changements climatiques



L'effet 4 de l'UNDAF est aligné sur trois axes d'intervention du Plan National de Développement qui sont (i) la gestion durable de l'environnement, (ii) l'adaptation au changement climatique et (iii) l'aménagement du territoire. Par ailleurs, l'effet 4 contribue aux ODD 11 « villes et communautés durables », 13 « mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques » et 15 « vie terrestre ».

Renforcement des compétences techniques pour une meilleure gestion des risques de catastrophes.

- Pour faire face à l'intensification et à la cyclicité des aléas climatiques, le SNU a aidé à doter le pays d'une cartographie multirisques permettant aux autorités d'avoir une meilleure compréhension des risques auxquels chaque commune du pays est exposée. Un portail en ligne est disponible pour le grand public. Il rend compte de tous les résultats de cette étude et assure leur accessibilité aux différentes parties nationales en vue d'une meilleure appropriation des résultats de la cartographie multirisques.
- En vue d'améliorer le système de collecte des données hydro climatiques pour les besoins de planification et de recherches, le pays a été doté de 40 Stations automatiques hydro météo fonctionnelles qui génèrent des données en temps réel. Pour affiner les maillages de la cartographie, le pays a davantage étoffé son réseau avec 10 stations agrométéorologiques automatiques, 10 stations hydrologiques automatiques et 19 stations pluviométriques automatiques et une station synoptique opérationnelle à l'Aéroport International Melchior NDADAYE pour la navigation aérienne permettant la réception des données METAR pour les vols de ligne.
- Une équipe de 23 experts ayant des capacités

techniques de mettre à jour la cartographie multirisques a été mise en place et 540 cadres des ministères sectoriels, gouverneurs de provinces et administrateurs communaux ont été formés sur l'utilisation des résultats de la cartographie multirisques.

- 119 communes sont dotées d'une analyse de vulnérabilité et des risques permettant aux membres des communautés de pouvoir prioriser les interventions d'atténuation des risques à mettre en œuvre en vue du renforcement de leur résilience. En vue de faciliter les actions de préparation et de réponses aux catastrophes dans les communautés, 133 Comités communautaires de réduction des risques de catastrophes ont été mis en place dans 50 communes les plus à risques dans le pays ; 80 communes et 17 provinces disposent de plans de contingence actualisés tandis que 11 communes sont dotées d'équipements pour le système d'alarme précoce.
- Au total, environ 3000 000 personnes ont renforcé leurs capacités sur la culture des Risques de Catastrophes et sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion desdits risques tandis que 11396 personnes composées de déplacées internes, de rapatriées et des membres de la communauté d'accueil ont eu accès aux solutions durables incluant les activités de relèvement économique, des matériaux de construction pour 192 ménages ainsi que la construction d'une école fondamentale.

Davantage d'accès à des techniques et outils innovants pour une résilience communautaire.

En agissant sur la restauration des paysages dégradés, le Système des Nations Unies a permis aux communautés de multiplier les plants forestiers et agroforestiers avec les feuilles de



bananiers biodégradables tout en sauvegardant l'environnement et en épargnant au pays les coûts d'importations des sachets plastiques.

- Dans ce cadre, 300 hectares ont été protégés à travers le reboisement et la plantation de 4000 plants de bambous, de 400.000 cassia, de 16.000 jacquiers, de 160.000 cassias et 100 000 eucalyptus; ainsi que la Coupe-feu d'un linéaire de 132 km sur le massif Mpungwe à Ruyigi et la délimitation et le démarquage du Massif de Kibimbi sur une longueur de 45,6km pour une aire protégée tandis que 5496 jeunes et écoliers ont amélioré leurs capacités sur la protection de l'environnement à travers l'Innovation dans le secteur des énergies de cuisson.
- Le SNU en collaboration avec le Centre de prévisions et d'applications climatiques (ICPAC) et le ministère de l'Environnement, l'agriculture et l'élevage a renforcé les capacités des communautés, de la Croix-Rouge du Burundi et de l'Institut météorologique national (IGEBU) en matière de financement basé sur les prévisions (FbF) pour atténuer l'impact des catastrophes climatiques. Dans ce cadre 280 personnes ont été formées sur l'alerte précoce, la préparation aux urgences et l'actions anticipées.
- Dans le souci d'accroître une production agricole responsable, des activités pour la conservation durable des eaux et des sols, des interventions d'aménagement des bassins versants couplés aux interventions de renforcement de la résilience Communautaire ont contribué à diminuer considérablement le nombre de personnes déplacés pendant la période de référence du rapport soit de 187026 en 2019 à 105,000 en 2022.

- Par ailleurs, des interventions de renforcement des capacités sur la culture des Risques Catastrophes et sur les bonnes pratiques de prévention et de gestion desdits risques, combinés aux différents appuis en matière des techniques et outils innovants ont induit l'amélioration des capacités institutionnelles, organisationnelles, techniques et opérationnelles des structures de gestion des catastrophes, le renforcement de la résilience.

Davantage de sources d'énergie propres et renouvelables.

- Les Nations Unies ont continué à assurer la maintenance des installations pour 44 écoles et 6 centres de santé équipés en électrification solaire, ce qui les a rendus autonomes en énergie. En outre, 60 ménages de la Province de Bujumbura ont bénéficié de l'accès à une source d'énergie renouvelable par le biais des lampes et des chargeurs solaires distribués.



Des membres de la communauté construisent un abri pour l'un des ménages déplacés dans le quartier de Magara, province de Rumonge

© Laetitia Romain/ OIM Burundi 2022

En avril 2022, le Burundi comptait environ 84 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et plus de 90 % d'entre elles avaient été déplacées par des catastrophes liées au climat, selon la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Au lendemain d'une catastrophe, la vie des gens, leurs conditions de vie et leurs habitudes sont profondément affectées et perturbées. Les catastrophes obligent certaines des populations les plus vulnérables à vivre dans de terribles conditions.

Au Burundi, des milliers de personnes, dont des enfants, se sont déplacées vers des sites proches des côtes à Gatumba, où elles vivent dans des abris de fortune, avec peu ou pas d'accès à l'eau, aux installations sanitaires, à l'éducation et aux soins médicaux.

"Nous dormions et au réveil, la maison avait une fissure sur le côté qui donne sur le lac. La fissure est restée là pendant toute une année, mais un jour, alors que nous étions assis dehors avec les enfants, la maison s'est effondrée soudainement. Dieu merci, personne ne se trouvait à l'intérieur", se souvient Zainabu. La famille de Zainabu Hatungimana, comme bien d'autres familles de Gatumba ont été déplacées à cause des inondations. Ces ménages comme ceux d'Evangeline Nahimana, 56 ans, Anatole Ntihakose et bien d'autres de la commune Magara ont pu bénéficier d'abris grâce à l'OIM.

L'OIM travaille conjointement avec le gouvernement du Burundi et les communautés locales pour améliorer la vie des personnes touchées par les catastrophes liées au climat.



Effet 5 : Accès équitable aux moyens de production pour accroître le rendement et le revenu



L'effet 5 de l'UNDAF est aligné au PND à travers le domaine de la prospérité de l'agriculture, l'élevage et sécurité alimentaire, le développement des infrastructures d'appui à la production, l'emploi décent et jeunesse, dividende démographie que gestion durable de l'environnement, ainsi qu'aux ODD 1, 2, 9, 12 et 13.

Fourniture des intrants agricoles.

- Le SNU a aidé 114 coopératives de petits exploitants agricoles incluant 27958 membres à intégrer les chaînes de valeur du maïs, du lait, des haricots et du riz.
- En vue d'améliorer la production laitière, le SNU a appuyé la formation de 210 producteurs laitiers, 22 agents communautaires de santé animale, 11 vétérinaires, 10 collecteurs de lait, 1 agronome communal, 4 assistants agricoles de zone et 22 contrôleurs agricoles de terrain.
- Dans l'ensemble, bien que 65% des ménages agricoles appuyés en intrants agricoles (maïs et haricot) aient adopté de bonnes pratiques agricoles pour augmenter les productions, l'analyse IPC de la saison 2022B, montre que 10% de la population se trouve en insécurité alimentaire aigue (phase 3 ou plus) et a besoin des actions humanitaires.

Infrastructures et bien d'équipement

Le SNU a appuyé la construction et l'équipement des infrastructures de stockage et de valorisation ainsi que l'introduction d'une nouvelle technologie de culture sous serres appelée "l'agriculture hydroponique".

Assistance technique et financière.

- Un montant de 5 000 000 USD a été injecté dans l'économie locale par les entités du SNU pour les achats locaux de céréales et le haricot pour la cantine scolaires.
- Près de 200 tonnes de lait ont été vendues au secteur privé et à la communauté environnante, ce qui représente également un montant de 214 000 dollars injectés dans l'économie locale.
- 84 Champs Ecoles de Producteurs (ou 2,100 femmes) ont bénéficié d'intrants, 42803 personnes ont été appuyées financièrement pour accéder facilement aux intrants diversifiés tandis que 7134 micro-projets d'activité génératrices de revenus ont reçu un soutien technique et financier.
- Par ailleurs, le SNU a initié un modèle d'approvisionnement décentralisé local au niveau provincial, dans 50 écoles en impliquant 12 coopératives d'agriculteurs locaux pour livrer 627 tonnes de riz, de haricots et de maïs pour nourrir 42 211 enfants scolarisés.



Effet 6 : Utilisation équitable des services garantissant la redevabilité, la paix, justice et les droits humains



Les interventions programmatiques dans le cadre de cet Effet sont alignées à l'Axe 13, Enjeu 2 du PND, et contribuent à atteindre les ODD 5 et 16.

Renforcement de la digitalisation et la modernisation des services administratifs

- Le renforcement de capacités techniques et opérationnelles des communes et des bureaux fonciers communaux a permis l'amélioration des services administratifs au niveau local. Les deux plateformes <https://isoko.bi> administratives et <https://amategeko.gov.bi> (législatives), mises en place en 2021 ont facilité l'accès à l'information sur les procédures administratives et sur les textes législatifs et 418642 personnes les ont déjà consultées au cours de l'année.
- En outre, environ 13,892 Personnes, dont 7,195 femmes, 352 Rapatriés 346 Personnes vivant avec handicap et 3,326 Batwa ont eu accès aux documents d'état civil en 2022, tandis que 12,027 personnes, dont 244 femmes, 148 personnes morales ont sécurisé leurs propriétés foncières. Grâce à l'appui du SNU les Guichets Uniques Provinciaux mis en place ont permis à 39,741 dont 9,070 femmes d'avoir accès à différents documents administratifs.
- Durant les 4 ans de mise en œuvre de l'UNDAF, Environ 1,943,434 personnes dont 963,643 hommes, 968,684, femmes, 6,479 rapatriés/déplacés internes, 1,307 PVH et 3321 Batwas ont déjà eu accès aux services d'état civil ; Plus de 21,381 personnes dont 5502 femmes, 5876 hommes, 48 rapatriés3 PVH et 11 Batwas ont pu sécuriser leurs droits fonciers ; Plus de 151,388, dont 36,844 femmes, 114,522 hommes, 10 PVH et 12 Batwas ont pu avoir accès aux documents délivrés dans les Guichets uniques provinciaux (GUP), essentiellement les documents de voyages, les permis de conduire et les extraits du casier judiciaire ; Plus de 73.749 personnes

dont 43,124 hommes, 24,684 femmes, 5,733 Rapatriés/PDI, 324 PVH), ont eu un accès facilité aux services judiciaires ; Réduction du taux d'occupation des prisons de 7,41% ; Environ 4,374 personnes, dont 1,767 hommes et 2,607 femmes, incluant 1,185 rapatriés/PDIs ont participé dans des activités communautaires renforçant la cohésion sociale et l'accès aux services de base.

- L'appui du SNU a aussi permis à environ 12,404 personnes, dont 5,098 hommes, 6,761 femmes, 2,236 rapatriés, 539 réfugiés (293 femmes et 246 hommes) 117 Batwa, 1 personne vivant avec handicap et 7 Mineurs de bénéficier des services l'assistance judiciaire. En outre 1,447 personnes, dont 184 femmes et 912 hommes ont bénéficié d'une libération conditionnelle tandis que 6,101 victimes des VBG dont 4,735 femmes et 1,366 hommes ont bénéficiés des services liés à l'appui psychologique, assistance matérielle ou référencement.

Amélioration de l'inclusivité des femmes et de la jeunesse dans les mécanismes de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans leur communauté.

- La cohésion sociale a été améliorée à travers l'appui aux plateformes de dialogue et la mise en place de mécanismes locaux de médiation et de résolution des conflits incluant le leadership de la jeunesse.
- 98 plateformes/mécanismes de dialogue et de médiation dont 40% dirigées par les femmes et 20% dirigées par les jeunes ont été mis en place au niveau communautaire.
- Environ 4,374 personnes, dont 1,767 hommes et 2,607 femmes, incluant 1,185 rapatriés/PDIs ont participé dans des activités communautaires renforçant la cohésion sociale et l'accès aux services de base. Le SNU a élaboré un plan de



réponse humanitaire pour assurer le bien-être physique et mental des populations affectées par les différentes catastrophes naturelles d'afin assurer l'amélioration des conditions de vie de ces populations en alignement aux priorités nationales.

- Intégration de la dimension genre et priorisation de la jeunesse dans la planification de la capitalisation de la paix en partenariat avec le Banque Mondiale.
- Renforcement du réseaux des femmes médiatrices par le biais des activités du PBF.

Renforcement de la planification de plans et politiques communaux et sectoriels alignés aux ODD.

- En 2022, 102 communes du pays (85%) ont des PCDC qui tiennent compte de la priorisation et contextualisation des ODD. Cela fait suite à la formation sur la méthode de priorisation et de contextualisation des ODD dans les plans communaux de développement qui avait été organisé l'année dernière qui impliquait 1 475 planificateurs communaux et 65 cadres des ministères sectoriels.



FACILITER L'ACCÈS DES FEMMES À LA JUSTICE SOCIALE : UNE SOLUTION À LEURS MAUX

Nzeyimana, notable collinaire sur la colline Muyabara de la commune Mubimbi témoigne "six mois après l'entrée officielle dans mes nouvelles responsabilités, nous avons déjà été saisis pour la gestion de 15 conflits".

©Cynthia Akimana/ ONU Femmes 2022

Je m'appelle Nzeyimana, j'ai 54 ans. Je suis mariée et j'ai 4 enfants. Je suis de la colline Muyabara, zone Mugeyo Commune Mubimbi province de Bujumbura. Je suis une femme médiatrice et au sein du noyau de base collinaire.

J'aide à régler des conflits au niveau de ma colline en tant que femme actrice de paix et de dialogue. Chaque année je reçois une moyenne de 50 conflits. Ceux-ci dont plus de 50% sont d'ordre foncier, 20% familiaux, 15% sociaux et le reste se rapporte aux violences conjugales. 80% de ces conflits nous sont amenés par des femmes.

Ma dévotion pour ce travail est liée à ma condition de femme et vise à faciliter l'accès des femmes à la justice sociale et à trouver des solutions à leurs maux. Elle vise aussi à valoriser des contributions des celles-ci à la prévention et résolution des conflits et pour une cohésion sociale.

Pour assurer la stabilité du cadre communautaire de résolution des conflits sensible au genre, je me suis engagée à me faire élire comme notable collinaire. J'ai été élue notable collinaire, et je suis présidente du conseil des notables collinaires. Sur les 15 notables composant notre conseil, 5 sont des femmes. Le comité est composé de 3 notables, 1 homme et 2 femmes. Mon expérience, mes connaissances en tant que femme médiatrice dans la résolution des conflits, ainsi que mon intégrité au niveau de la communauté me rassurent pour assumer mon rôle.

Aujourd'hui, six mois après l'entrée officielle dans mes nouvelles responsabilités, nous avons déjà été saisis pour la gestion de 15 conflits (dont 7 fonciers, 5 conflits de dettes associatives et 3 conflits familiaux). Je me réjouis que les personnes de ma colline se confient à nous, les femmes autant que les hommes. Car, ils nous reconnaissent l'impartialité et l'incorruption.

Pour les conflits familiaux, nous veillons à écouter la voix de la femme et aussi d'influencer des décisions qui prennent en compte leurs spécificités. Les compromis ressortis désengorgent les cours et tribunaux.

Quand je suis à la maison mon statut de femme ne change pas, mais plutôt m'aide pour influencer mes enfants à aimer l'intégrité et à défendre l'égalité des chances et d'opportunités entre hommes et femmes dans tous les secteurs surtout dans le domaine de résolution des conflits.



plus, 1 752 Batwa ont eu accès aux actifs financiers à travers les microcrédit/cash transferts et les prix d'innovation.

Le système des Nations œuvre étroitement avec le Gouvernement et les organisations Batwa pour renforcer les garanties de sauvegarde des droits des Batwa et leur prise en compte dans les politiques et programmes. Une Stratégie d'inclusion socio-économique des Batwa pour un développement durable du Burundi a été élaborée et est en cours de finalisation. A la suite de son examen par le conseil des ministres le 22 février 2023, le Gouvernement a décidé de fusionner cette stratégie avec celle sur la protection et l'intégration des personnes sinistrées. Les deux stratégies relèvent du portefeuille du Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre. Leur fusion permettra de mieux capitaliser les ressources pour leur mise en œuvre efficace. Dans cette perspective, le système des Nations Unies a soutenu l'organisation d'une retraite d'une équipe de ce ministère chargée de faire les amendements nécessaires, du 20 au 22 mars 2023.

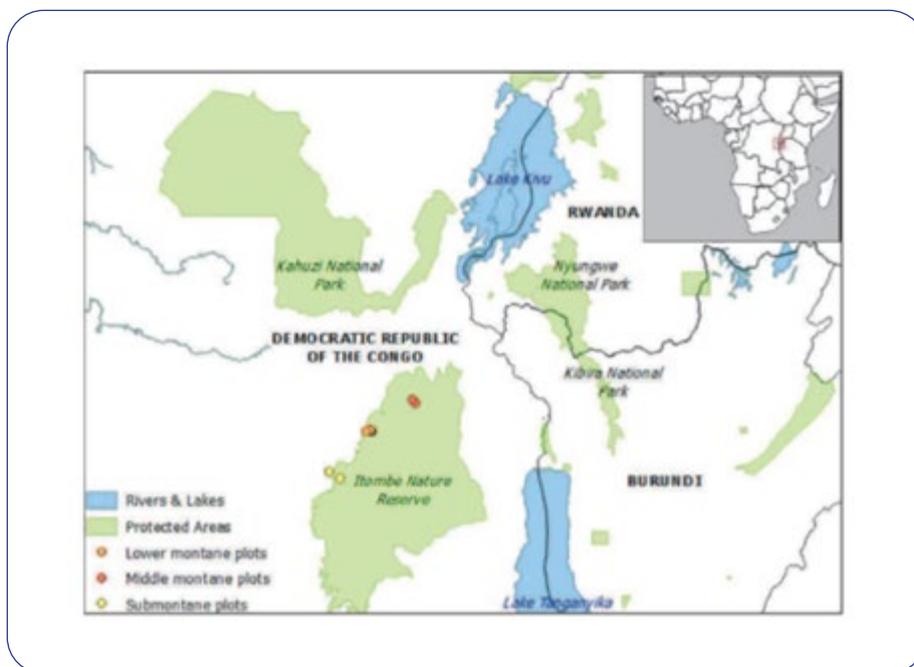
Dans la poursuite de ses efforts en faveur des droits des Batwa, une mission de prospection des Nations Unies a été effectuée au Burundi du 13 au 17 juin 2022 par le Département des Affaires Sociales (DESA) de l'ECOSOC, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme (HCDH) et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). A la suite de ses consultations et de son évaluation de la situation des droits des Batwa, la mission a formulé des conclusions qui seront prises en compte dans la Stratégie sur les Batwa. L'une des retombées de cette mission a été l'organisation

de deux ateliers, l'un pour les organisations représentatives de la communauté Batwa et l'autre pour les représentants des ministères concernés par les droits des Batwa (Droits de l'Homme, Education, Agriculture et Environnement, Intérieur, Justice et Santé) respectivement du 29 au 30 novembre 2022 et le 6 décembre 2022. Ces ateliers ont été l'occasion de définir les priorités pertinentes pour les droits des Batwa et d'adopter des actions à impact concret pour cette communauté.

Assistance aux personnes en situation de handicap.

L'engagement du système des Nations Unies a également visé l'effectivité de la loi du 10 janvier 2018 portant promotion et protection des droits des personnes handicapées au Burundi. Un atelier, organisé du 29 au 30 juin 2022 par l'Union des Personnes Handicapées du Burundi (UPHB) avec l'appui du système des Nations Unies a porté sur l'élaboration des textes d'application de cette loi dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et de la santé.

“The Kibira Peace Sanctuary”: un partenariat régional ambitieux mis en place au travers du Peace Building Fund



En novembre 2021, l'équipe de pays des Nations Unies a obtenu une subvention de 3 millions de dollars américains du PBF pour appuyer un projet de conservation de la forêt de montagne tropicale du parc national de la Kibira, qui est à cheval entre quatre provinces et couvre une superficie de 40 000 ha le long de la frontière entre le Rwanda et la RDC.

Le projet Kibira sanctuaire est mis en œuvre par UNCDF dans le cadre d'un financement du peacebuilding fund. Au cours de l'année 2022, les interventions du projet ont permis de poser les bases nécessaires au renforcement de la protection du Parc National de la Kibira (PNK) et à la structuration d'un mécanisme de financement innovant (le Congo Nile Impact Fund) dédié à la gestion du Parc et au développement local.

Grâce à la subvention accordée à l'ONG Communities of Hope (COH), des pépinières ont été mises en place avec l'appui des peuples autochtones et des communautés locales pour la

démarcation des limites du parc et la restauration des paysages dégradés. Plus de 700 personnes ont directement participé à ces activités renforçant ainsi leur engagement pour la protection et la conservation du PNK. Des pépinières d'arbres fruitiers (Maracuja, prune de japon) ont également été installées pour offrir des sources de revenus supplémentaires à ces populations. En outre, le quartier général de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) pour le PNK situé à Rwegura sera de nouveau opérationnel dès la finalisation des travaux de réhabilitation de deux bâtiments administratifs.

Dans le cadre de la mise en place des mécanismes de financements durables et innovants pour le PNK, le projet a obtenu l'approbation des autorités pour la création d'une fondation dédiée à la Kibira et la signature d'un accord de cogestion entre la fondation et l'OBPE. D'autres décisions du Gouvernement sont attendus notamment pour investir 1.8M\$ (sous forme de prêt sur une période de 10ans à un taux de 8%) dans un des trois



2.4. RÉSULTATS DES NATIONS UNIES TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE

Avec l'ouverture entamée par le Gouvernement du Burundi en 2022, l'année a été marquée par des développements significatifs sur de nombreux plans.

Au niveau politique, par ses concertations internes régulières, l'équipe de pays a pu adopter des positions alignées et cohérentes et porter les valeurs du Système des Nations Unies au Burundi d'une seule voix dans ses concertations stratégiques avec les Partenaires ou dans les grands rendez-vous de concertation nationale, au cours desquelles, s'exprimant au nom de l'équipe de pays et des Partenaires, le Coordonnateur Résident a pu présenter des points de plaidoyer en faveur de la redynamisation de la concertation et de la coordination conjointe entre le Gouvernement et ses Partenaires.

Au niveau stratégique, pour notamment renforcer la cohérence dans les actions des agences du Système des Nations Unies et répondre de façon plus efficace aux priorités de développement du Burundi, l'équipe de pays a préparé avec l'appui du gouvernement le cadre de coopération 2023-2027 ;

Au niveau opérationnel, en 2022, dans un souci de renforcement de l'efficacité de l'équipe de pays, la poursuite de la mise en place de la Stratégie Opérationnelle Commune (BOS) a constitué une étape importante du Delivering as One (DaO) qui vise la cohérence et l'harmonisation des interventions des agences des Nations Unies.



2.5. ÉVALUATIONS ET LEÇONS TIRÉES

Le processus d'évaluation du plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement, démarré en 2021 a été conclu au cours de l'année 2022

L'évaluation a conclu que le Plan Cadre répondait aux besoins des populations marginalisées et en situation de vulnérabilité mais a noté que peu de mesures ont été prises pour la focalisation des interventions de l'UNDAF sur les provinces les plus vulnérables du Burundi et ce sur la base d'un argumentaire faisant notamment mention de ces zones d'interventions à prioriser de manière explicite. L'évaluation a proposé des recommandations sur la cohérence du cadre de programmation, sur l'efficacité et l'efficience, la durabilité et la coordination des interventions.

En particulier, sur le suivi, le rapport de l'évaluation de l'UNDAF a relevé que le dispositif institutionnel de coordination était clairement défini dans le document de formulation de l'UNDAF mais sa mise en œuvre opérationnelle a été fragilisée par deux éléments importants : (i) la non mise

en place de deux instances stratégiques dans le cadre de la coordination le Comité de Pilotage Conjoint et le Groupe Technique Conjoint (GTC) ; (ii) le changement de l'ancrage institutionnelle dorénavant assuré par le Ministère des Affaires Etrangères alors qu'il était initialement dévolu au Ministère des Finances et de la coopération au développement Economique. Aussi, il est à relever que la ligne de rapportage GISE, PMT et UNCT devrait être renforcée afin de permettre d'établir la circulation de l'information entre tous les différents organes de la mise en œuvre mais aussi et surtout afin de consolider les efforts réalisés, notamment avec une sensibilisation plus prononcée sur les principes de la Gestion Axées sur les Résultats à l'encontre de toutes les parties prenantes de l'UNDAF.

Les résultats de l'évaluation ont influencé la formulation du cadre de coopération et devraient continuer à être pris en compte dans sa mise en œuvre. Un plan de réponse a été élaboré à cet effet. Ce plan sera mis en œuvre tout au long du nouveau cycle.



2.6. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

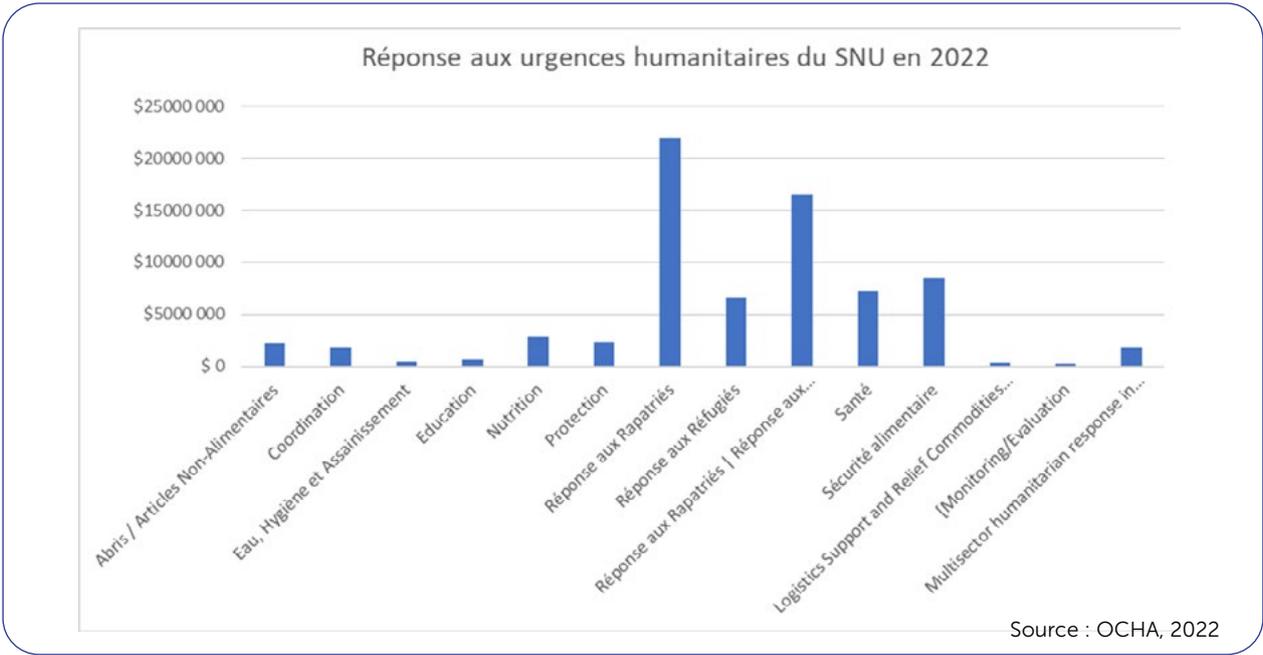
2.6.1. Aperçu financier

Le tableau ci-après les montants de budget planifié, le gap de financement à la signature de l'UNDAF et les cumuls des ressources mobilisées et dépensées depuis 2019.

| Effets | Budget planifié 2019-2023 (USD) | Ressources disponibles à la signature de l'UNDAF (USD) | Gap de financement à la signature de l'UNDAF (USD) | Cumul ressources mobilisées depuis 2019 | Cumul ressources dépensées depuis 2019 |
|---------|---------------------------------|--|--|---|--|
| Effet 1 | 98300000 | 25200000 | 73100000 | 138 086 975 | 89 166 998 |
| Effet 2 | 173300000 | 98100000 | 75200000 | 343 903 271 | 302 770 368 |
| Effet 3 | 161100000 | 49500000 | 111600000 | 144 575 744 | 53 519 403 |
| Effet 4 | 111300000 | 53800000 | 57500000 | 64 235 543 | 20 370 404 |
| Effet 5 | 132700000 | 79900000 | 52800000 | 88 765 833 | 82 314 060 |
| Effet 6 | 107800000 | 49100000 | 58700000 | 65 983 635 | 48 990 520 |
| Total | 784500000 | 355600000 | 428900000 | 845 551 002 | 597 131 752 |

Sur un budget planifié de près de 787,5 millions de dollars pour l'UNDAF 2019-2023, environ 45.3% étaient disponibles, soit un gap de 54.7%. Ce gap initial (2019) a été comblé avec la mobilisation des

ressources réussie par les agences, sous l'impulsion, entre autres, des nouvelles activités en rapport avec la lutte contre le covid 19. On note ainsi un taux de couverture de 108%.



En 2022, 90,4 millions USD ont été mobilisés par la Communauté humanitaire dans son ensemble pour la mise en œuvre de la réponse humanitaire au Burundi. Ces fonds qui représentaient 49,5% des besoins ont permis d'assister 71% des 947000 personnes ciblées comme ayant besoin d'assistance. Sur les 73 425 845 USD mobilisés par le SNU, un peu plus de 45 millions ont permis de mettre en place une assistance multisectorielle spécifiquement auprès des rapatriés et réfugiés.

2.6.2. Mobilisation des ressources et qualité des financements

L'UNDAF a pu être mis en œuvre grâce aux appuis financiers de la Banque Africaine de Développement,

de la Banque mondiale et du FMI, ainsi qu'au travers de fonds reçus de l'Allemagne, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la France, des Etats-Unis, des Pays-Bas, de la Principauté de Monaco, de la Russie, de la Suisse et de l'Union Européenne. L'UNDAF a également bénéficié de l'appui multilatéral au travers de fonds globaux tels que le CERF, le PBF, le Fonds Mondial et le SDG Fund. Depuis la mise en place en novembre 2021 d'un fonds fiduciaire multipartenaires pour le Burundi, l'UNDAF peut également bénéficier de ressources additionnelles au travers de ce mécanisme, tel que pour son programme conjoint "Nutrition".

Ressources mobilisées pour 2022

| Effets | En dollars | En % |
|--------------|--------------------|-------------|
| Effet 1 | 66 820 215 | 30% |
| Effet 2 | 110 995 483 | 49% |
| Effet 3 | 32 975 744 | 15% |
| Effet 4 | 6 735 543 | 3% |
| Effet 5 | 120 000 | 0,05% |
| Effet 6 | 7 283 635 | 3% |
| Total | 224 810 621 | 100% |



3. PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE À VENIR

L'année 2023 sera l'an 1 de mise en œuvre du nouveau cadre de coopération pour le Développement Durable entre le Burundi et le SNU. Les priorités programmatiques seront donc celles inscrites dans le cadre de coopération dont le reste des instruments de mise en œuvre sera progressivement mis en place. L'année sera également celle de la finalisation des programmes pays des agences déjà engagés dans l'exercice. En outre, quelques programmes spécifiques méritent d'être soulignés. Il s'agit du projet conjoint sur les droits de l'homme, les programmes sur les questions de paix et sécurité et les questions statistiques.





Le Programme conjoint des droits de l'homme vise à identifier des actions à court terme ainsi que des initiatives à long terme en vue de renforcer la protection des droits de l'homme au Burundi. Le programme propose une démarche innovante pour traiter les questions de protection et de responsabilité tout en adoptant une approche qui favorise la collaboration nécessaire du Gouvernement à travers la coopération technique. Le Programme couvre une période de quatre ans (2023-2026) et est la traduction concrète de l'Appel à l'action pour les droits humains du Secrétaire Général des Nations et prend en compte les autres cadres pour le développement durable du Burundi, dont le Plan cadre des Nations Unies pour le développement durable du Burundi 2023-2027, le Plan national de développement du Burundi 2018-2027 ainsi que les recommandations de l'Examen périodique universel et des organes de traités des Nations Unies. Il sera financé et mis en œuvre à travers le Fonds fiduciaire multi-partenaires mis en place par le système des Nations Unies au Burundi en novembre 2021. Le Programme conjoint des droits de l'homme est sous la responsabilité programmatique et opérationnelle de cinq organisations participantes des Nations Unies (OHCHR, UNDP, UNESCO, UNICEF, UN Women) et cible comme parties prenantes nationales

bénéficiaires les ministères intervenant dans le domaine des droits de l'homme, les institutions nationales et la société civile. Parmi les conditions garantissant son succès, figure l'engagement de haut niveau du Gouvernement dans la mise en œuvre, et le soutien des bailleurs à accorder un financement.

Le programme sur les questions de paix et sécurité propose de se focaliser sur le renforcement des capacités du SNU dans la lecture du contexte burundais afin de mieux anticiper et répondre aux besoins du pays, de renforcer l'architecture de paix du pays, et de renforcer les partenariats pour une meilleure cohérence dans les réponses apportées concernant la cohésion sociale, le traitement des traumatismes et la réconciliation. Dans un premier temps l'équipe PDA (Peace and Développement Advisors) renforcera l'approche de prévention par le développement et mise en œuvre de plusieurs outils et mécanismes qui permettront d'identifier les points de résilience et de vulnérabilités au Burundi. Ces analyses permettront au SNU et à ses partenaires de s'adapter au contexte et de déployer des réponses plus efficaces. Dans un deuxième temps, le renforcement de l'architecture de paix au Burundi, qui en elle-même riche et complexe, permettra de mieux outiller les partenaires dans la mise en œuvre





des activités en cours et à venir, notamment dans les domaines de la santé mentale, renforcement de la paix, et réconciliation. Finalement, au travers de partenariats variés, l'équipe PDA travaillera de manière rapprochée avec la Banque Mondiale et autres partenaires dans la mise en œuvre de la stratégie de la capitalisation de la paix. Cette dernière est bâtie sur le PND 2023-2027 du gouvernement et servira à renforcer les acquis et compétences clés qui permettront de mieux ancrer les bases du prochain plan cadres 2023-2027.

En capitalisant sur les acquis de l'année 2022, le Système des Nations Unies continuera à soutenir le Gouvernement du Burundi dans ses efforts d'ouverture et de réengagement avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, aussi bien au niveau politique qu'au niveaux stratégique et programmatique. A cet effet, le SNU s'emploiera à utiliser le fonds fiduciaire multipartenaire établis en 2021 pour renforcer la concertation tripartite (Gouvernement-Partenaires-SNU) et fédérer les synergies tout en continuant à améliorer la cohérence et la coordination autour des initiatives en appui aux priorités nationales de développement

La question des statistiques restera un point essentiel d'action en 2023. Considérée comme l'un des principaux instruments de la théorie de changement du nouveau cadre de coopération, la Statistiques fera l'objet d'un programme conjoint dont la mise en œuvre s'étalera sur toute la période de réalisation du cadre de coopération.

Le renforcement de l'intégration régionale, notamment l'ancrage du Burundi dans la région des grands lacs, constituera une composante importante de l'appui du SNU au Burundi en 2022. A cet effet, les initiatives transfrontalières, en collaboration avec les entités à mandat régional ou sous-régional, seront explorées. Il s'agit entre autres et de manière non limitative des interventions de la Commission Economique pour l'Afrique pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie ZLECAF et le développement de la stratégie nationale du tourisme.

L'objectif du SNU au Burundi en 2023 maintiendra la même trajectoire que ceux des années précédentes. Le but ultime est de ne laisser personne de côté et de combattre la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions.





NATIONS UNIES
BURUNDI



UN Office, Q INSS , Avenue des Patriotes,
Bujumbura, Burundi
burundi.un.org